RÉUNION PUBLIQUE

Requalification des espaces publics, orientations d’aménagement et attractivité

LEFEVRE Abigaëlle

Octobre 2023

PROCESSUS PARTICIPATIFS

OCTOBRE 2022 — **Entretiens commerçants**

AVRIL 2023 — **Parties Prenantes**

AVRIL / MAI — **Atelier Espace Jeune**

MAI / JUIN — **École**

JUIN/JUILLET — **Marché**

JUILLET /AOUT/ SEPTEMBRE — **Exposition Questionnaires**

SEPTEMBRE — **Parties Prenantes**

OCTOBRE 2023 — **Réunion Publique**

Atelier parties prenantes _ Avril 2023

Ateliers École

RDV au marché

PROCESSUS PARTICIPATIFS

QUESTIONNAIRES

319 PARTICIPANTS

SCÉNARIO 1 (227 participants)	Je valide	Je ne valide pas
La présence d'une halle couverte me satisfait	*56%*	*14%*
Je valide la position de la halle dans ce scénario	*47%*	*26%*
La création d'une voirie de desserte entre la place du marché et la pharmacie me parait pertinent	*48%*	*17%*
La position de l'office de Tourisme	*56%*	*12%*
La création d'un mail arboré me semble pertinente	*55%*	*8%*
La création d'une mairie Annexe et sa localisation	*35%*	*33%*
La mutualisation de l'espace jeune et de la médiathèque, ainsi que leur localisation	*50%*	*15%*
Le positionnement du centre des congrès me convient	*58%*	*10%*
La suppression des stationnement Quai Ste-Anne	*46%*	*26%*
La création de gradin et l'aménagement du Quai Ste-Anne en espace public attractif et accueillant	*34%*	*34%*

SCÉNARIO 2 (197 participants)	Je valide	Je ne valide pas
La présence d'une halle couverte me satisfait	*47%*	*12%*
Je valide la position de la halle dans ce scénario	*13%*	*45%*
La création d'une voirie de desserte entre la place du marché et la pharmacie me parait pertinent	*36%*	*20%*
La mutualisation de l'espace jeune et de la médiathèque, ainsi que leur localisation	*19%*	*36%*
La création d'une perspective arborée vers le littoral pour sa mise en valeur me satisfait	*37%*	*19%*
La création de logements sur l'îlot Ste-Anne me paraît pertinent	*12%*	*45%*
La localisation de la Médiathèque me semble pertinente	*18%*	*38%*
Le positionnement du centre des congrès me convient	*45%*	*11%*
La suppression des stationnement Quai Ste-Anne	*45%*	*21%*
Le Quai Ste-Anne devient un lieu de repos, présence de mobilier , lieu à l'identité reconnue me séduit	*20%*	*38%*

SCENARIO 3 (195 participants)	Je valide	Je ne valide pas
La présence d'une halle couverte me satisfait	*49%*	*11%*
Je valide la position de la halle dans ce scénario	*37%*	*21%*
La création d'une voirie de desserte entre la place du marché et la pharmacie me parait pertinent	*38%*	*16%*
La position de l'office de Tourisme	*46%*	*11%*
La création d'une nappe arborée véritable arboretum urbain	*38%*	*16%*
La création de logements sur l'îlot St-Anne me paraît pertinent	*9%*	*49%*
La localisation de la Médiathèque me semble pertinente (conservation du bâtiment de l'ancienne Poste)	*41%*	*17%*
Le positionnement du centre des congrès me convient	*44%*	*11%*
La suppression des stationnement Quai Ste-Anne	*36%*	*27%*
Le Quai Ste-Anne devient une guinguette, un lieu festif pour les Trégastellois	*24%*	*28%*

PROCESSUS PARTICIPATIFS

Pour chaque scénario, les participants étaient invités à écrire librement, les avantages et les inconvénients selon eux, de chaque proposition. Ces réponses libres ont été lues et compilées par thématiques : espace public, végétalisation/environnement, équipements / bâti. Les graphiques ci-après illustrent les avantages / inconvénients les plus réitérés.

SCÉNARIO 1

AVANTAGES

- Position de la halle et de l'office du Tourisme
- Création d'une mairie annexe
- Végétalisation intéressante
- Meilleure gestion des déplacements

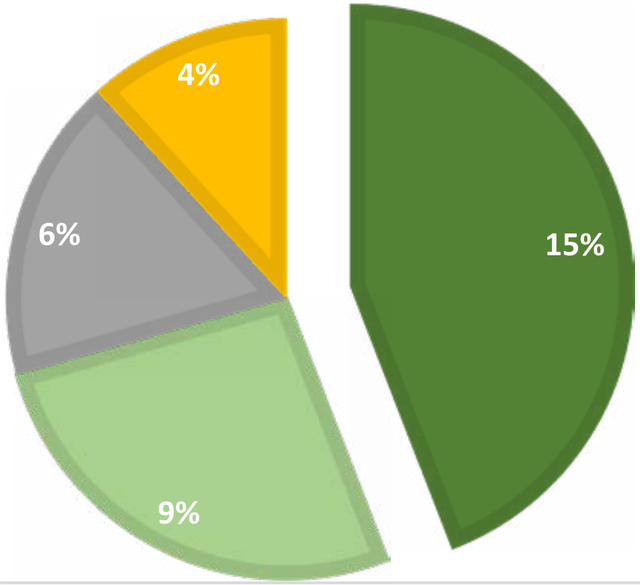

INCONVÉNIENTS

- Création mairie Annexe pas nécessaire
- Surfaces artificialisées trop importantes, pas assez de végétalisation
- Suppression de places de stationnement
- Création de gradins

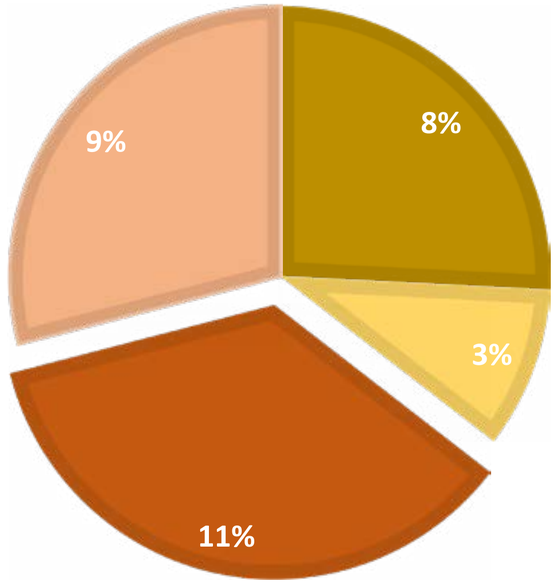

SUGGESTIONS

Conserver les constructions actuelles

Volonté de la prise en compte d’un espace pour le manège

Repenser l’oragnisation des stationnements pour ne pas perdre de place

PROCESSUS PARTICIPATIFS

SCÉNARIO 2

AVANTAGES

- Position des bâtiments
- Aucun
- Présence des arbres
- Mise en valeurs du Quai Ste Anne

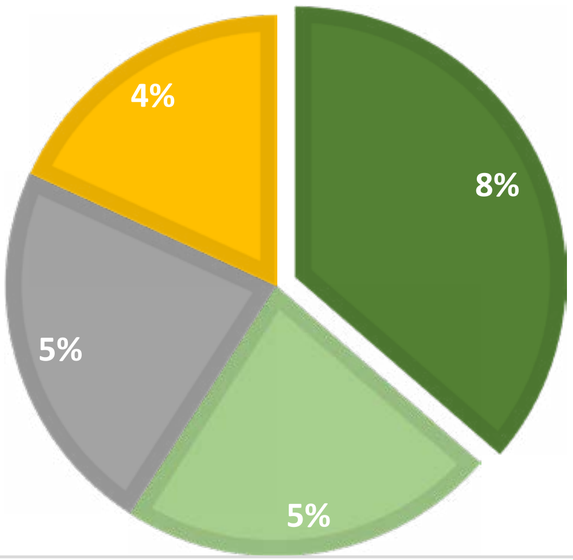

INCONVENIENTS

- Logements sur Ilot ste Anne
- Espace paysager "fermé" (pas de perspective)
- Nombre de places de stationnement (-)
- Gestion des circulations

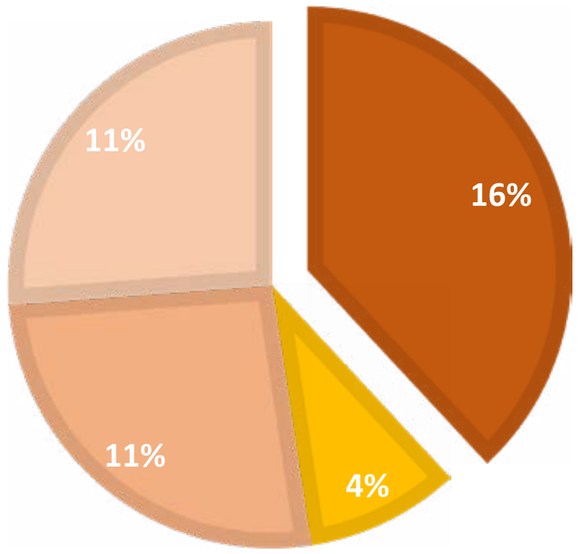

SUGGESTIONS

Déplacer la halle sur la place du marché

Plus arborer / végétaliser

Réduire la circulation véhicules au profit des modes doux

PROCESSUS PARTICIPATIFS

SCÉNARIO 3

AVANTAGES

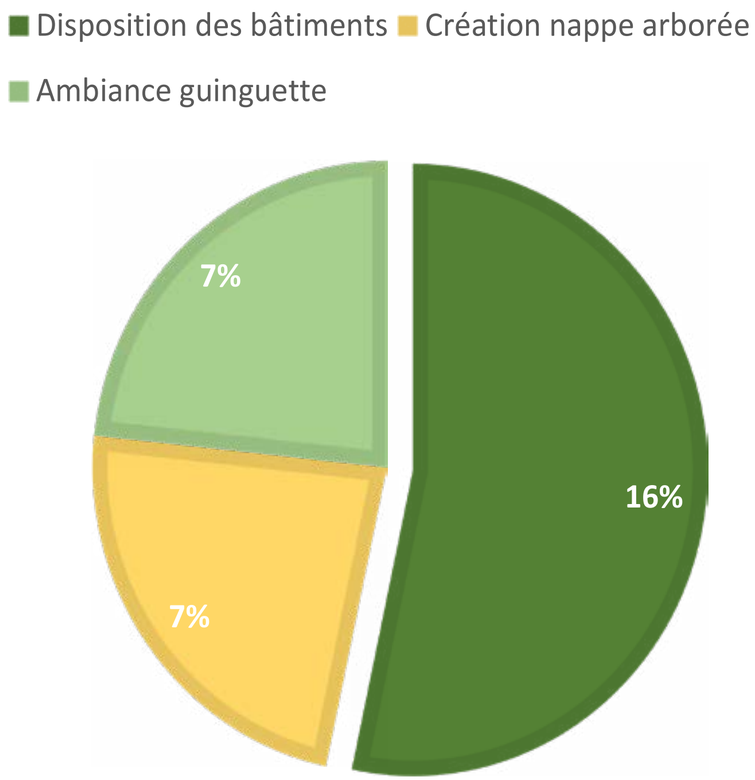

INCONVENIENTS

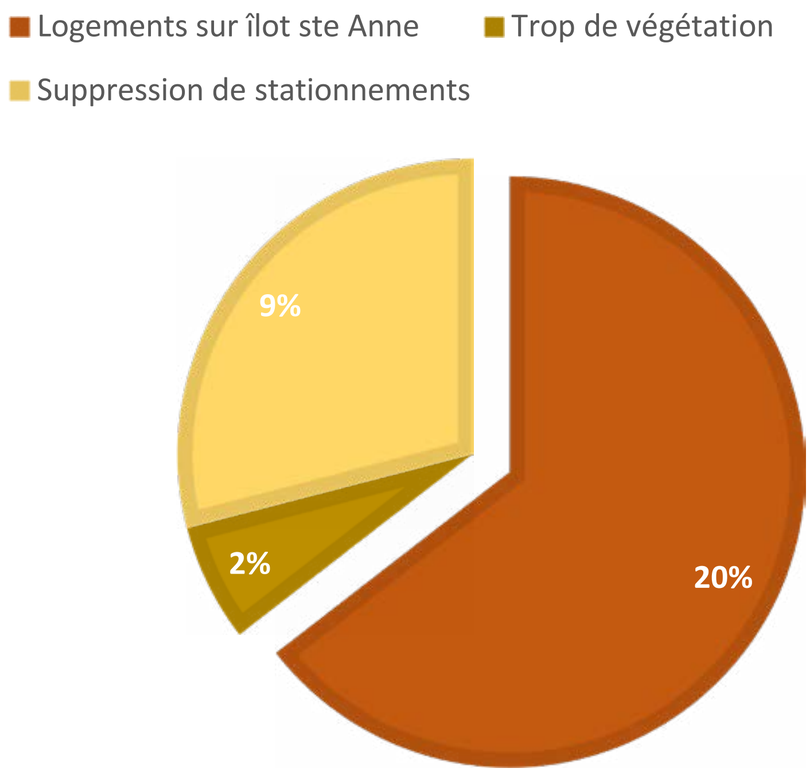

SUGGESTIONS

Rénovation des bâtiments existants
Pouvoir circuler/s'installer sans consommer sur le Quai Ste - Anne
Ajout de pistes cyclables, créer des continuités

REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE ATTRACTIF DE TRÉGASTEL

ESQUISSE DE PROGRAMMATION

L'esquisse de programmation présentée ci-dessous, propose un plan de scénario final pour la construction du cahier des charges de consultation à la maîtrise d'œuvre. Ce plan final qui fixe les ambitions de la commune pour sa programmation urbaine a été élaboré avec l'analyse des questionnaires et l'atelier des parties prenantes du 27 septembre. Ce plan fixe un cadre pour les prochaines étapes de construction du projet à venir.

LÉGENDE

- Bâti à créer
- Massif végétalisé à renforcer
- Mail végétalisé
- Arbres existants à conserver
- Désimperméabiliser les places de stationnement
- Zone piétonne à créer ou valoriser
- Cheminement piéton à créer ou valoriser (2m)
- Cheminement cyclable bidirectionnel à créer (3m)
- Accès automobile à préserver
- Sens de circulation
- Possible nouvelle localisation pour le manège

REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE ATTRACTIF DE TRÉGASTEL

ESQUISSE DE PROGRAMMATION

1 ÎLOT STE-ANNE

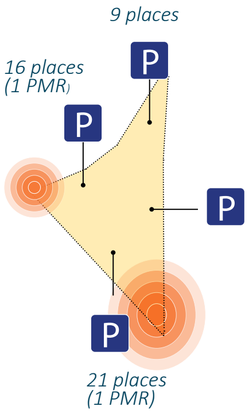

- **10 961 m²**
- Occupation : 85 places de stationnement (6PMR) / 4 équipements (office de tourisme, centre des congrès, bibliothèque, espace jeunes) / Commerces / Supermarché
- Passage de la D788

21 places (2 PMR)

Carrefour 9 places (1 PMR) 10 vélos

Biscuiterie 9 places (1 PMR)

2 PLACE DU MARCHE

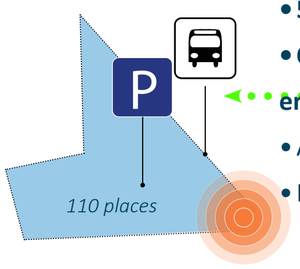

- **5 875 m²**
- **Occupation : 2878 m² d'espace de stationnement,**
- **environ 110 places de stationnement possible**
- Arrêt de bus Tilt (ligne E/D)
- Intersection de la D788 et la D11

3 QUAI STE - ANNE

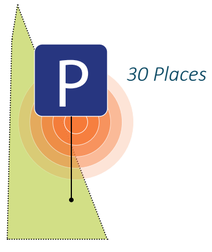

- **2 254 m²**
- **Occupation : 46 places de stationnement**
- Présence d'un espace de restauration (bar de plage estival)

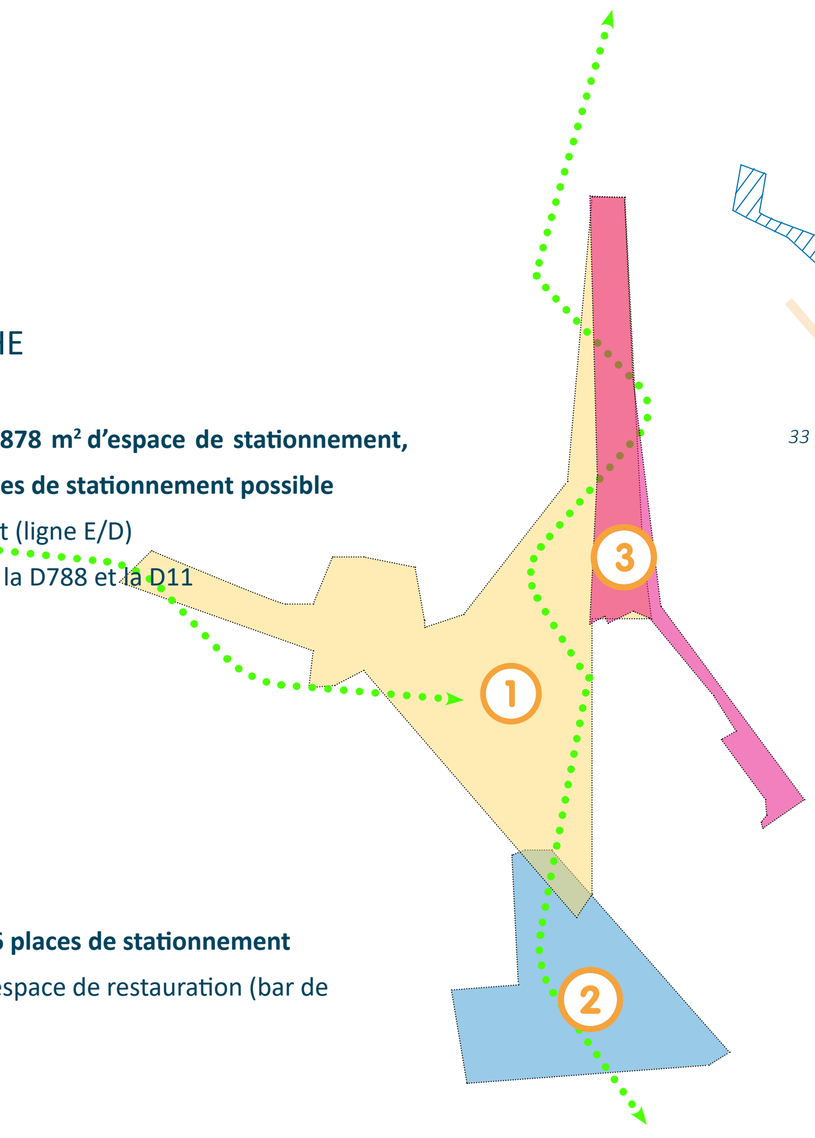

- Demain 67 places de stationnement
- Centre de congrès min 480m²
- Création espace jeune 80m² et médiathèque de 200m² en RDC. Possibilité de logements en R+1
- Création d'un bâtiment de services
- Installation du manège

- Demain 135 places de stationnement
- Création halle couverte (Préau) 400m² et création d'un office de Tourisme 200m²

- Lieu de déambulation piétonne, de rencontre et d'événementiel
- Suppression des stationnements